

Department of Foreign Affairs
and International Trade



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

The Deputy Minister for Foreign Affairs
certifies that this is a true copy of the
*Second Additional Protocol between the
Government of Canada and the
Government of the Republic of Chile*, done
at Ottawa on October 25, 2001, the original
of which is deposited in the Treaty
Archives of the Government of Canada.

Le sous-ministre des Affaires étrangères
certifie que la présente est une copie
conforme du *Deuxième Protocole
Supplémentaire au traité de libre échange
entre le gouvernement du Canada et le
gouvernement de la République du Chili*,
fait à Ottawa, le 25 octobre 2001, dont
l'original se trouve déposé au greffe des
traités du gouvernement du Canada.